Nouvelle Revue Blanche — 16 avril 1952

SOUVENIRS ET MYSTÈRES DU BAGNE

LES CONFIDENCES D'UN EX-FONCTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE EN GUYANE

VIII. — AU BAGNE, MESTORINO EST MORT D'AMOUR

Les requins qui rôdent autour des îles du Salut constituaient un rempart que bien peu de bagnards essayaient de franchir.

Lorsqu'en canot, j'allais à Royale ou à Saint-Joseph, je les voyais glisser, masses sombres à quelques mètres au-dessous de nous. Il était préférable alors de ne pas s'amuser à tremper ses doigts dans l'eau...

Chaque mois, il y avait un accident.

Le plus souvent, c'était un canotier-jaune lame faisait choir de son embarcation. Avant même qu'un de ses camarades ait pu le secourir, le malheureux était happé par quatre ou cinq squales, et dévoré en quelques secondes.

Parfois aussi, c'était un forçat qui assouvissait une rancune et poussait un gardien dans l'eau...

J'ai assisté, un jour, à une de ces scènes terrifiantes. C'était dans le petit port de l'île Royale. Je parlais avec des gardiens. Un bagnard passa près de nous, marchant sur le bord du quai de débarquement. Soudain, il glissa et tomba à la mer en hurlant. Un gardien bondit sur une bouée. Il ne l'avait pas encore sortie de sa boîte que l'homme était attaqué par trois requins. D'un coup de machoire, une jambe fut arrachée, puis un bras, puis la tête. Tout ce sinistre spectacle eut lieu devant nous. Les requins, en effet, ne peuvent manger sous l'eau. Ils se retournent sur le dos et dévorent leurs victimes à la surface et à une vitesse stupéfiante.

Quinze secondes ne s'étaient pas écoulées qu'il ne restait du malheureux bagnard qu'une tache de sang, rougissant sous le soleil.

•

Un condamné de l'île Royale eut un jour un accident terrible et singulier.

Il était assis sur le bord du quai, jambes pendantes. Les vagues clapotaient à deux mètres au-dessous de lui et rien ne pouvait lui permettre de penser qu'il courait un danger quelconque.

Soudain une énorme vague l'inonda. Et il ne resta plus sur le quai qu'une masse informe, sanglante et hurlante.

Des gardiens accoururent. En s'approchant ils virent avec horreur un homme affreusement mutilé, les yeux hors de la tête, la bouche écumante, qui s'agitait convulsivement. L'agité, il fut porté à l'hôpital où les médecins n'eurent aucun mal à reconstituer le drame : un requin, qui se trouvait porté par la vague, avait happé un morceau de la cuisse et les parties sexuelles du malheureux forçat.

Après quelques jours de soins, il fallut l'enfermer à l'asile d'aliénés où il demeura pendant de longs mois.

Le pauvre diable n'avait vraiment pas de chance : quelques années plus tard j'apprenais qu'il était devenu lépreux. Stabilisé, il put néanmoins, à sa libération, revenir en France où il se trouve encore actuellement!

•

Mais les requins n'économisaient pas seulement à l'Administration pénitentière le régiment de gardiens armés qui aurait dû surveiller jour et nuit chaque coin de la côte, ils lui évitaient encore d'entretenir un cimetière aux îles du Salut.

Les bagnards qui mouraient à Royale, au Diable ou à Saint-Joseph, en effet, n'étaient pas inhumés, on jetait leur corps aux requins...

Une grande vedette des assises parisiennes termina ainsi pitoyablement sa vie.

C'est Charles Mestorino.

Je l'ai rencontré plusieurs fois, à Royale. Il était doux et triste. L'administration l'avait affecté à la corvée générale et le punissait de le voir parfois nettoyer les rues ou faire des petits travaux de surclage.

Il était difficile de croire que cet homme d'apparence inoffensive, qui arrachait de l'herbe feuille par feuille, avait pu commettre un crime. Et pourtant...

Je me rappelle-t-on de l'assassinat du courtier en bijoux Gaston Truphème? Pendant six mois la France entière en connut par cœur tous les détails.

•

Le 28 février 1928 au matin, deux cambionneurs découvraient au bord de la route de Melun à Lagny un cadavre qui flambait. Ils parvinrent à éteindre les flammes ayant que les vêtements ne fussent complètement consumés et la police put, grâce à un détail du gilet identifier la victime. Il s'agissait d'un courtier en bijoux âgé de 35 ans et nommé Gaston Truphème. Depuis deux jours, on le recherchait. Il avait disparu après avoir touché différentes traites d'un montant total de 160.000 francs.

Pour établir l'emploi du temps de Gaston Truphème le jour de sa mort, la police rechercha les personnes qui avaient reçu sa visite. Parmi celles-ci se trouvait M. Charles Mestorino, un digne joaillier établi rue Saint-Augustin. Il expliqua que le courtier, qui était également son ami, était venu à 10 heures du matin.

— Je lui ai payé une traite de 35.000 francs, dit-il, la voici d'ailleurs.

Les policiers avaient les meilleurs renseignements sur ce joaillier; ils s'excusèrent et rentrèrent à la P. J.

Aux obsèques de Gaston Truphème, Charles Mestorino vint, les larmes aux yeux embrasser la maman du défunt. Son chagrin faisait pitié.

« Pauvre M. Mestorino, pensait-on, voilà un homme qui a du cœur... »

Pendant ce temps, l'enquête piétinait.

Finalement un témoin se présenta. Il avait vu le 27 février, un automobiliste sur la route de Lagny, jeter trois bidons d'essence vides, dans un champ.

— Il avait de grosses moustaches noires, dit-il, sa voiture était beige.



LE JOAILLIER MESTORINO QUI ASSASSINA POUR 35.000 FRANCS *le courtier en bijoux Gaston Truphème.*

Puis on retrouva le garagiste qui avait vendu les bidons.

Il connaissait un de grosses moustaches noires, dit-il. Son auto est de couleur café au lait.

Or, ce garagiste avait une manie : il notait le numéro d'immatriculation de toutes les voitures qui s'arrêtaient chez lui. Grâce à quoi, la police put connaître rapidement le propriétaire de l'automobile café-crème.

Surprise: c'était M. Mestorino.

Les policiers retournèrent le voir. Il les accueillit en souriant.

— Il s'agit d'une erreur. Ma voiture était en panne le 27 février. Voyez mon garagiste.

Bien que le fait fut reconnu exact, le commissaire Guillaume qui s'occupait de l'affaire confronta le joaillier et les témoins. Ceux-ci furent unanimes: Ce monsieur n'était pas l'homme aux moustaches noires.

Mme Mestorino rentra chez lui, joyeusement.

La police, une fois de plus, était dans une impasse.

Le public réclamant des informations, les journaux envoyèrent leurs plus habiles reporters pour faire des enquêtes privées.

L'opinion se passionnait. Tous les jours, des témoins plus ou moins fantaisistes se présentaient à la P. J. Certains avancient dire avec des airs soupçonneux :

— Monsieur le commissaire, j'étais hier dans le métro. Devant moi se trouvait assis un individu à moustaches noires. Il lisait un journal du soir. En parcourant un article sur l'assassinat de Truphème, il blêmit. Je le vis nettement. Après quoi, il descendit avec précipitation à la station Opéra. Voilà tout ce que je sais...

D'autres inventaient — dans l'espoir de toucher la prime de 30.000 francs qui était offerte. Jamais on ne vit autant de faux témoignages que dans cette affaire.

Pourtant le commissaire Guillaume avait la certitude que le numéro donné par le garagiste ne pouvait pas être dû à une coïncidence... Faisant surveiller Mestorino, il apprit bientôt que les affaires du joaillier étaient mauvaises, au point de le mettre dans l'impossibilité de payer 35.000 francs à Truphème le 27 février.

Il convoqua Mestorino.

Après un interrogatoire d'une nuit, le joaillier avouait: il avait tué Truphème.

Ce fut un coup de théâtre.

On sut alors comment le courtier en bijoux était mort.

Le 27 février, à 10 heures, il se présente chez Mestorino qui, n'ayant pas les 35.000 francs nécessaires au paiement de la traite, lui demande de revenir à midi et demi.

Au cours de la deuxième visite de Truphème, une violente discussion éclate.

Dans un bureau voisin, les employés entendent la dispute. Parmi eux se trouve Suzanne Charnaux, la belle-sœur de Mestorino, jeune fille assez jolie que Truphème voudrait épouser.

— Tout le monde se moque de moi ici, crie Truphème, toi, ta femme, Suzanne !

— Eh! j'ai bien raison !

Truphème s'approche :

— Paie-moi la traite! exerce!

Alors Mestorino ne sait plus ce qu'il fait. Il semble d'un tribouclet (instrument métallique qui sert à calibrer les bagues) et frappe le courtier au visage.

Truphème tombe sur le plancher.

Entendant du bruit, Suzanne Charnaux ouvre la porte et voit les deux hommes en train de se battre. Truphème râle déjà, il lui crie :

— Suzanne, tu ne vas pas me laisser assassiner pour 35.000 francs ?...

Un dernier coup de tribouclet le fait taire. Il est mort.

Il y a du sang partout. Suzanne referme la porte. Tous les employés ont assisté en tremblant à l'assassinat d'un homme. Alors Mestorino paraît, il demande à tous le silence, puis il commence à laver son bureau, aidé par Suzanne. Le cadavre est enroulé dans une couverture puis placé la tête en bas dans un placard. Le soir, le joaillier l'emporte dans sa voiture et va le brûler sur la route de Lagny...

Un point peut paraître obscur: pourquoi le garagiste de Mestorino avait-il dit que la voiture n'était pas sortie le 27 février ? Tout simplement parce que le joaillier lui avait inventé le silence, prétextant une « histoire de femme »...

Quant aux témoins si affirmatifs au sujet des moustaches noires de l'assassin, ils avaient été trompés par son visage mal rasé. Et le résultat de la confrontation montre la valeur qu'on peut attribuer aux témoignages en général...

•

Le procès fit courir tout Paris. Mme Mestorino voyant son mari perdu, voulut se suicider dans les couloirs du Palais de Justice.

Pourtant le joaillier avait sa tête; il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

— Je te suivrai à la Guyane, lui cria Mme Mestorino.

Dès lors, le condamné vécut avec cet espoir : revoir sa chère Lili, cette femme qu'il adorait et pour laquelle, sans doute, il avait dépensé follement jusqu'à en être réduit à tuer son créancier...

Avant de quitter l'île de Ré, il reçut des lettres de la belle Lili.

A mesure que le temps passait, le ton devenait plus indifférent.

J'irai peut-être te voir un jour là-bas. A l'occasion...

Puis les lettres s'espacèrent.

A l'île Royale, où il fut affecté dès son arrivée au bagne, il attendit. Il attendit passivement. Espérant à chaque courrier. Mais la lettre consolante Mme Mestorino l'avait sans doute oublié. Il ne reçut jamais une lettre.

Sul-il même que Suzanne Charnaux avait été condamnée à deux ans de prison pour complicité ?

•

Un jour, n'en pouvant plus de souffrir, il se blessa volontairement avec l'épine d'une plante vénéneuse. Le mal atteignit bientôt toute la jambe.

Les médecins eurent pitié de lui. Conduit à l'hôpital, il avoua:

— Je n'en peux plus. Je ne suis pas fait pour vivre avec des bagnards. Mon crime est un accident...

Il arrivait à sa femme. Elle ne répondit pas.

Quelques forçats, heureux de faire souffrir un faible, venaient lui raconter des histoires en ricanant :

Il paraît que ta femme ne s'en fait pas ! Elle a causé un scandale dans la ville où elle habite. Le jour de la fête, son danseur s'est battu avec un autre homme...

Mestorino détournait la tête, les yeux pleins de larmes.

Le cafard le prit. Il demanda aux médecins de l'isoler. Le 4 mars 1930, il mourut, après d'horribles souffrances.

•

La nuit suivante, un canot se détachait de l'île Royale. Six hommes ramaient.

Quand ils furent au large, ils jetèrent à la mer un gros paquet, une sorte de sac alourdi d'une pierre.

Des requins se précipitèrent.

Ainsi finissait Charles Mestorino.

La semaine prochaine :

LE LIQUIDATEUR DUEZ devint GENTLEMAN-FARMER

ACTUELLEMENT EN VENTE PARTOUT

NOTRE MAGNIFIQUE NUMÉRO SPÉCIAL DE PRINTEMPS :

★ Les coulisses de l'Académie Française.
★ L'âme des Grandes Ecoles.
★ Contes de fées et coups de chance des vedettes...
★ Vous verrez cet été ces monstres près de vous.
★ Vacances à 4 kilomètres à l'heure.
★ Ces Français ont réussi à l'étranger.
★ Faubourg St-Antoine, on travaille comme sous Louis XV.
★ Plongez sans crainte !
★ Toute la mode du printemps, Madame...
★ Les dessins de Jean Effel et des meilleurs artistes, etc.

Tous les articles vous amuseront ou vous intéresseront.
Et comme toujours, "NOIR ET BLANC" a les plus belles photos.

UN CRI D'ADMIRATION pour le nouveau spectacle des **FOLIES-BERGÈRE** vraiment c'est UNE VRAIE FOLIE
Location 13 jours à l'avance



LE MONNIER. — *Toque de paillasson blanc élargie par deux ailes de plumes.*



MARIE-CHRISTIANE. — *Toque du soir entièrement tressée de tubes d'organdi de soie rose.*

Des chapeaux pour les beaux jours

La ligne des chapeaux en largeur, lancée par les modistes parisiennes pour le printemps et l'été, est devenue de rigueur. Pour accompagner le tailleur, nous avons le choix entre le canotier de grosse paille vernissée, élargi par un ruban, une touffe de paille ou un couteau en roseau, et le petit béret de gros-grain qui conviendra tout particulièrement aux femmes qui n'ont pas une « tête à chapeau ». Les toques se portent également, posées juste à la racine des cheveux, découvrant les côtés et la nuque. Ce sont parfois des sortes de tambourins de pailles tressées de couleurs vives, parfois des calottes ondulées opposant le blanc et le noir, quelquefois aussi des turbans drapés en picot et non en tissu. En revanche, de nombreux chapeaux « trotteur » délaissent la paille pour la toile glacée, le shantung granité ou le ruban.

Les modèles habillés sont grands... ou petits. Les premiers ont des calottes petites qui se fondent avec le cabossage du bord et ombrent les yeux, dans un style très Greta Garbo incognito. Les petits chapeaux adoptent le détail amusant, une couleur peu commune, une matière inusitée leur enlevant toute banalité.

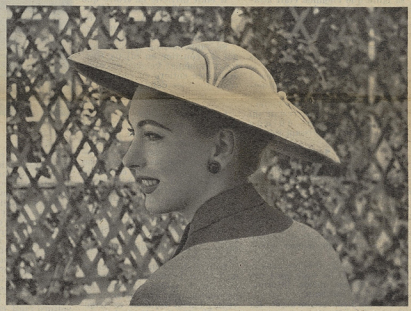
Paulette pose en « masque d'escrime » sur un béret de laize blanche une voilette bleu marine retenue par une ancre dorée. Claude Saint-Cyr donne une allure de coiffe à une petite forme d'après-midi en paille vernie noire agrémentée de ruban brodé argent. Le Monnier réalise avec sagesse deux capelines semblables, au bord joliment festonné, l'une en feutre bleu vif, l'autre en bakou blanc.

Si l'ardeur du soleil est proportionnée au nombre des capelines qui nous sont proposées, nous aurons un été merveilleux. Orcel aime les plateaux de ruban entièrement plissé en éventail. Claude Saint-Cyr allie le beige et le blanc, la paille et le velours. Legroux découpe la calotte d'un plateau de paille en arceau, Marie-Christiane accompagne une capeline en tissu pékiné blanc et noir de gants assortis.

Les toques de fin d'après-midi évoquent Manet ou Toulouse-Lautrec par la finesse de leurs coloris. Le picot métallique or ou argent compose de minuscules bonnets auréolant le visage. La paille est travaillée en copeaux, écailles, échevaux souples. Les fleurs complètent des toques composées d'algues nattées ou de fins tubes de soie. Faites pour les heures de détente, ces coiffures se tiennent volontairement éloignées d'un style défini. Mais, pour les couleurs, elles adoptent toutes le blanc, faux s'il est seul, pur s'il se mêle au jaune ou au beige.

Anne-Marie FERRANDI

(PHOTOS SKEBERGER - GALERIE JEANNE CASTEL.)



LEGROUX. — *Grande capeline de picot verdi, torsades de picot effrangé.*

LE MONNIER. — *Capeline de bakou naturel ornée de velours aubergine.*

ROSE VALOIS (à gauche). — *Béret de gros-grain rouge vif orné de gros-grain blanc.*
LEGROUX (à droite). — *Cloche ondulée en bengale blanc gansée de gros-grain marron.*

